

Journals

No. 146

Tuesday, March 18, 1997

10:00 a.m.

Journaux

N^o 146

Le mardi 18 mars 1997

10h00

PRAYERS

PRIÈRE

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

AFFAIRES COURANTES ORDINAIRES

TABLING OF DOCUMENTS

Pursuant to Standing Order 32(2), Mr. Zed (Parliamentary Secretary to the Leader of the Government in the House of Commons) laid upon the Table, — Government responses, pursuant to Standing Order 36(8), to the following petitions:

— Nos. 352-1562 and 352-1573 concerning housing policy. — Sessional Paper No. 8545-352-95C;

— No. 352-1568 concerning the income tax system. — Sessional Paper No. 8545-352-28HH;

— No. 352-1601 concerning the tax on gasoline. — Sessional Paper No. 8545-352-44V;

— Nos. 352-1604 and 352-1605 concerning the fishing industry. — Sessional Paper No. 8545-352-149.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Conformément à l'article 32(2) du Règlement, M. Zed (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes) dépose sur le Bureau, — Réponses du gouvernement, conformément à l'article 36(8) du Règlement, aux pétitions suivantes:

— n^{os} 352-1562 et 352-1573 au sujet des politiques de logement. — Document parlementaire n^o 8545-352-95C;

— n^o 352-1568 au sujet de l'impôt sur le revenu. — Document parlementaire n^o 8545-352-28HH;

— n^o 352-1601 au sujet de la taxe sur l'essence. — Document parlementaire n^o 8545-352-44V;

— n^{os} 352-1604 et 352-1605 au sujet de l'industrie de la pêche. — Document parlementaire n^o 8545-352-149.

PRESENTING REPORTS FROM COMMITTEES

Ms. Clancy (Halifax), from the Standing Committee on National Defence and Veterans Affairs, presented the 1st Report of the Committee (Bill C-300, An Act respecting the establishment and award of a Canadian Peacekeeping Service Medal for Canadians who have served with an international peacekeeping force, with amendments). — Sessional Paper No. 8510-352-85.

A copy of the relevant Minutes of Proceedings (*Issue No. 3, which includes this Report*) was tabled.

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS

M^{me} Clancy (Halifax), du Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants, présente le 1^{er} rapport de ce Comité (projet de loi C-300, Loi sur la création d'une médaille canadienne du maintien de la paix et son attribution aux Canadiens ayant servi dans une mission internationale de maintien de la paix, avec des amendements). — Document parlementaire n^o 8510-352-85.

Un exemplaire des Procès-verbaux pertinents (*fascicule n^o 3, qui comprend le présent rapport*) est déposé.

INTRODUCTION OF PRIVATE MEMBERS' BILLS

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Breitkreuz (Yorkton—Melville), seconded by Mr. Frazer (Saanich—Gulf Islands), Bill C-388, An Act to establish a Canadian Charter of Duties and Responsibilities, was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Breitkreuz (Yorkton—Melville), appuyé par M. Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe), le projet de loi C-388, Loi instituant une Charte canadienne des devoirs et des responsabilités, est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Pursuant to Standing Orders 68(2) and 69(1), on motion of Mr. Szabo (Mississauga South), seconded by Mr. McCormick (Hastings — Frontenac — Lennox and Addington), Bill C-389, An Act to amend the Divorce Act (marriage counselling required before divorce granted), was introduced, read the first time, ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

PRESENTING PETITIONS

Pursuant to Standing Order 36, petitions certified correct by the Clerk of Petitions were presented as follows:

— by Mr. Fillion (Chicoutimi), one concerning the highway system (No. 352-1949) and one concerning the tax on gasoline (No. 352-1950);

— by Mr. Szabo (Mississauga South), one concerning police and firefighters' death benefits (No. 352-1951) and one concerning the income tax system (No. 352-1952).

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Martin (Minister of Finance), seconded by Mr. Gray (Leader of the Government in the House of Commons and Solicitor General of Canada), — That this House approves in general the budgetary policy of the Government; (*Ways and Means Proceedings No. 15*)

And of the amendment of Mr. Loubier (Saint-Hyacinthe — Bagot), seconded by Mr. Pomerleau (Anjou — Rivière-des-Prairies), — That the motion be amended by deleting all the words after the word "That" and substituting the following:

‘the budget statement by the Minister of Finance be rejected by the House of Commons because it:

unilaterally maintains major reductions in transfer payments to the provinces in the fields of postsecondary education, health and social assistance, while intruding in areas of exclusive provincial jurisdiction, particularly by creating the Canada Foundation for Innovation from money earmarked for the provinces, introducing a national child tax benefit system, and setting up pilot projects filled with national unity propaganda in the field of health and social programs;

proposes no tangible job creation measures, does not substantially reduce Unemployment Insurance contribution rates, or improve protection for unemployed persons, which has been greatly reduced by Employment Insurance;

conceals its lack of action in creating jobs and fighting poverty, knowingly reducing effectiveness in these areas and distributing electoral gifts around Canada and Quebec;

does not include an in-depth reform of the tax treatment of businesses or individuals, for example, by maintaining benefits for large corporations and rich Canadians; and

introduces no measures to compensate the Quebec government for the 1991 harmonization of its sales tax with the federal GST, although Quebec would be eligible for this compensation in light of the \$1 billion being paid to the maritime provinces.’

The debate continued.

Conformément aux articles 68(2) et 69(1) du Règlement, sur motion de M. Szabo (Mississauga-Sud), appuyé par M. McCormick (Hastings — Frontenac — Lennox and Addington), le projet de loi C-389, Loi modifiant la Loi sur le divorce (consultation matrimoniale préalable au divorce), est déposé, lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

Conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions certifiées correctes par le greffier des pétitions sont présentées:

— par M. Fillion (Chicoutimi), une au sujet du réseau routier (n° 352-1949) et une au sujet de la taxe sur l'essence (n° 352-1950);

— par M. Szabo (Mississauga-Sud), une au sujet de prestations de décès pour des agents de police et des pompiers (n° 352-1951) et une au sujet de l'impôt sur le revenu (n° 352-1952).

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Martin (ministre des Finances), appuyé par M. Gray (Leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada), — Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; (*Les voies et moyens n° 15*)

Et de l'amendement de M. Loubier (Saint-Hyacinthe — Bagot), appuyé par M. Pomerleau (Anjou — Rivière-des-Prairies), — Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots suivant le mot «Que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«l'énoncé budgétaire du ministre des Finances soit rejeté par la Chambre des communes parce qu'il:

maintient, de façon unilatérale, d'importantes réductions des paiements de transfert aux provinces aux chapitres de l'éducation postsecondaire, de la santé et de l'aide sociale, alors qu'il entre de plein fouet dans les champs de compétence exclusive des provinces, notamment en créant la Fondation canadienne pour l'innovation technologique à même le budget destiné aux provinces, en instituant un régime national de prestations pour enfants et en établissant des projets pilotes en matière de santé et de programmes sociaux enrobés d'éléments de propagande d'unité nationale;

ne propose pas de mesures tangibles de création d'emplois et ne réduit pas, de façon substantielle, les taux de cotisation à l'assurance-chômage et n'améliore pas la protection des chômeurs fortement réduite par l'assurance-emploi;

dissimule son inaction face à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté derrière une marge de manoeuvre qu'il a sciemment réduite, en parsemant le Canada et le Québec de cadeaux électoraux;

ne réforme pas en profondeur la fiscalité des entreprises et des particuliers, en maintenant, entre autres, les bénéfices consentis aux grandes entreprises et aux riches Canadiens;

n'instaure aucune mesure visant à compenser le gouvernement du Québec pour l'harmonisation de sa taxe de vente avec la TPS fédérale en 1991, alors que le Québec y aurait droit, étant donné le milliard de dollars versé aux provinces maritimes.»

Le débat se poursuit.

STATEMENTS BY MEMBERS

Pursuant to Standing Order 31, Members made statements.

ORAL QUESTIONS

Pursuant to Standing Order 30(5), the House proceeded to Oral Questions.

BOARD OF INTERNAL ECONOMY

The Speaker informed the House that, pursuant to the Act to amend the Parliament of Canada Act, Chapter 42 (1st Supp.), Revised Statutes of Canada, 1985, Mrs. Tremblay (Rimouski — Témiscouata) has been appointed a member of the Board of Internal Economy to replace Mr. Duceppe (Laurier — Sainte-Marie).

NOTICE OF MOTION

Mr. Gray (Leader of the Government in the House of Commons and Solicitor General of Canada) gave notice of the intention to move a motion at the next sitting of the House, pursuant to Standing Order 78(3), for the purpose of allotting a specified number of days or hours for the consideration and disposal of the consideration of the Senate amendment stage of Bill C-70, An Act to amend the Excise Tax Act, the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act, the Income Tax Act, the Debt Servicing and Reduction Account Act and related Acts.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Martin (Minister of Finance), seconded by Mr. Gray (Leader of the Government in the House of Commons and Solicitor General of Canada), — That this House approves in general the budgetary policy of the Government; (*Ways and Means Proceedings No. 15*)

And of the amendment of Mr. Loubier (Saint-Hyacinthe — Bagot), seconded by Mr. Pomerleau (Anjou — Rivière-des-Prairies).

The debate continued.

QUORUM

The attention of the Speaker was drawn to the lack of a quorum and, fewer than 20 Members having been counted, pursuant to Standing Order 29(3), the bells were rung to call in the Members.

After two minutes, a quorum was found.

GOVERNMENT ORDERS

The House resumed consideration of the motion of Mr. Martin (Minister of Finance), seconded by Mr. Gray (Leader of the Government in the House of Commons and Solicitor General of Canada), — That this House approves in general the budgetary policy of the Government; (*Ways and Means Proceedings No. 15*)

And of the amendment of Mr. Loubier (Saint-Hyacinthe — Bagot), seconded by Mr. Pomerleau (Anjou — Rivière-des-Prairies).

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Conformément à l'article 31 du Règlement, des députés font des déclarations.

QUESTIONS ORALES

Conformément à l'article 30(5) du Règlement, la Chambre procède à la période de questions orales.

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

Le Président fait savoir à la Chambre que, conformément à la Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, chapitre 42 (1^{er} suppl.), Lois révisées du Canada (1985), M^{me} Tremblay (Rimouski — Témiscouata) a été nommée membre du Bureau de régie interne en remplacement de M. Duceppe (Laurier — Sainte-Marie).

AVIS DE MOTION

M. Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada) donne avis de l'intention de proposer à une séance ultérieure de la Chambre, conformément à l'article 78(3) du Règlement, une motion attribuant un nombre spécifié de jours ou d'heures pour l'étude et la disposition de l'étape de l'étude de l'amendement apporté par le Sénat au projet de loi C-70, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, la Loi de l'impôt sur le revenu, la Loi sur le compte de service et réduction de la dette et des lois connexes.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Martin (ministre des Finances), appuyé par M. Gray (Leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada), — Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; (*Les voies et moyens n^o 15*)

Et de l'amendement de M. Loubier (Saint-Hyacinthe — Bagot), appuyé par M. Pomerleau (Anjou — Rivière-des-Prairies).

Le débat se poursuit.

QUORUM

Il est signalé au Président qu'il n'y a pas quorum et, moins de 20 députés étant comptés, conformément à l'article 29(3) du Règlement, la sonnerie d'appel des députés se fait entendre.

Après 2 minutes, le quorum est atteint.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Martin (ministre des Finances), appuyé par M. Gray (Leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada), — Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement; (*Les voies et moyens n^o 15*)

Et de l'amendement de M. Loubier (Saint-Hyacinthe — Bagot), appuyé par M. Pomerleau (Anjou — Rivière-des-Prairies).

The debate continued.

At 6:15 p.m., pursuant to Standing Order 84(5), the Speaker interrupted the proceedings.

The question was put on the motion and, pursuant to Standing Order 45, the recorded division was deferred until Wednesday, March 19, 1997, at the expiry of the time provided for Government Orders.

MOTIONS

By unanimous consent, it was ordered, — That the period reserved for Private Members' Business on Wednesday, March 19, 1997, be extended by 30 minutes;

That the first 30 minutes of Private Members' Business on Wednesday, March 19, 1997, be for the purpose of completing all remaining stages of Bill C-300, that during the said 30 minutes one speaker per party be allowed a maximum of 10 minutes to speak and that at the end of the 30-minute period all questions to dispose of the stages shall be deemed to have been put and carried;

That at the completion of Bill C-300 the House will complete the remaining 45 minutes of Private Members' Business item M-277 and that at the completion of the said debate all questions be deemed put, divisions thereon deemed requested and deemed deferred to Monday, April 7, 1997, at the end of the time provided for Government Orders.

INTERRUPTION

At 6:20 p.m., the sitting was suspended.

At 6:25 p.m., the sitting resumed.

MESSAGES FROM THE SENATE

A Message was received from the Senate as follows:

— ORDERED: That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed Bill C-23, An Act to establish the Canadian Nuclear Safety Commission and to make consequential amendments to other Acts, without amendment.

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 32(1), a paper deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table as follows:

— by the Examiner of Petitions for Private Bills — 3rd Report, which was as follows:

Pursuant to Standing Order 133(2), the Examiner of Petitions for Private Bills has taken into consideration the petition from the Bishop of the Arctic of the Church of England in Canada, received by the House on Monday, March 17, 1997, and has the honour to report that the requirements of the Standing Orders regarding notice have been fully complied with.

Le débat se poursuit.

À 18h15, conformément à l'article 84(5) du Règlement, le Président interrompt les délibérations.

La motion est mise aux voix et, conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au mercredi 19 mars 1997, à la fin de la période prévue pour les Ordres du gouvernement.

MOTIONS

Du consentement unanime, il est ordonné, — Que la période réservée à l'étude des Affaires émanant des députés le mercredi 19 mars 1997 soit prolongée de 30 minutes;

Que les 30 premières minutes des Affaires émanant des députés du mercredi 19 mars 1997 soient attribuées à l'étude à toutes les étapes du projet de loi C-300, que, durant lesdites 30 minutes, un seul orateur par parti dispose d'un maximum de 10 minutes et qu'à la fin desdites 30 minutes, toutes les questions nécessaires à la disposition de toutes les étapes du projet de loi soient réputées avoir été mises aux voix et agréées;

Qu'à la suite du débat sur le projet de loi C-300, la Chambre consacre les 45 minutes suivantes au débat sur la motion M-277 aux Affaires émanant des députés et, qu'à la conclusion de ce débat, toutes les questions soient réputées avoir été mises aux voix et les votes par appel nominal, réputés avoir été demandés et différés au lundi 7 avril 1997, à la fin de la période prévue pour les Ordres émanant du gouvernement.

INTERRUPTION

À 18h20, la séance est suspendue.

À 18h25, la séance reprend.

MESSAGES DU SÉNAT

Le Sénat transmet un message à la Chambre des communes comme suit:

— ORDONNÉ: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté le projet de loi C-23, Loi constituant la Commission canadienne de sûreté nucléaire et modifiant d'autres lois en conséquence, sans amendement.

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 32(1) du Règlement, un document remis au Greffier de la Chambre est déposé sur le Bureau de la Chambre comme suit:

— par l'examineur des pétitions introductives de projets de loi d'intérêt privé — 3^e rapport, dont voici le texte:

Conformément à l'article 133(2), l'examineur des pétitions introductives de projets de loi d'intérêt privé a pris en considération la pétition de l'évêque des régions arctiques pour l'Église anglicane au Canada, reçue par la Chambre le lundi 17 mars 1997, et a l'honneur de faire connaître que les prescriptions du Règlement relatives aux avis ont été observées en entier.

PETITIONS FILED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

Pursuant to Standing Order 36, a petition certified correct by the Clerk of Petitions was filed as follows:

— by Mr. Fontana (London East), concerning the highway system (No. 352–1953).

PROCEEDINGS ON ADJOURNMENT MOTION

At 6:25 p.m., pursuant to Standing Order 38(1), the question “That this House do now adjourn” was deemed to have been proposed.

After debate, the question was deemed to have been adopted.

ADJOURNMENT

At 6:32 p.m., the Speaker adjourned the House until tomorrow at 2:00 p.m., pursuant to Standing Order 24(1).

PÉTITIONS DÉPOSÉES AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Conformément à l'article 36 du Règlement, une pétition certifiée correcte par le greffier des pétitions est déposée:

— par M. Fontana (London–Est), au sujet du réseau routier (n° 352–1953).

DÉLIBÉRATIONS SUR LA MOTION D'AJOURNEMENT

À 18h25, conformément à l'article 38(1) du Règlement, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée.

Après débat, la motion est réputée agréée.

AJOURNEMENT

À 18h32, le Président ajourne la Chambre jusqu'à demain, à 14h00, conformément à l'article 24(1) du Règlement.